Dix propositions pour s'orienter tout au long de la vie en Alsace

Synthèse d'avis

CÉSA
Conseil Économique et Social Alsace

Dix propositions pour s'orienter tout au long de la vie en Alsace

Comme la formation, l'orientation est un facteur de compétitivité régionale...

Dans un monde professionnel en perpétuel mouvement, l'orientation joue un rôle clef en permettant aux personnes de s'adapter efficacement aux changements.

En dépit de nombreux outils et initiatives, le système d'orientation français déroute. Les usagers restent encore trop souvent démunis face à la quantité d'informations disponibles, à la multitude d'acteurs intervenant dans ce champ et à la complexité des décisions à prendre.

Pour offrir des prestations qui répondent aux besoins des usagers, la loi du 24 novembre 2009 réformant la formation professionnelle envisage de renforcer l'efficacité des services d'information, de conseil et d'accompagnement par la mise en place d'un service public de l'orientation tout au long de la vie à décliner à l'échelle de chaque région.

Sur la base des priorités qui seront définies au niveau national, la Région Alsace souhaite adapter l'offre de services en orientation aux besoins de ses habitants, de ses entreprises et de ses territoires. Elle a donc saisi le CÉSA pour recueillir les propositions des représentants des forces vives régionales et de la société civile.

VOUS AVEZ DIT « ORIENTATION » ?

L'orientation est une succession d'étapes au cours desquelles l'individu, quel que soit son âge, gère son parcours en faisant des choix éducatifs ou professionnels.

L'orientation comprend des activités individuelles ou collectives d'information, de conseil, de bilan de compétences, d'accompagnement ainsi que d'enseignement des compétences nécessaires à la prise de décision et à la gestion de carrière.

CONSTATS

Les prestations d'orientation sont multiples...

De nombreux dispositifs et outils ont été mis en place par des acteurs divers pour accompagner les jeunes dans leurs choix de formation et les adultes dans la gestion de leur parcours professionnel. Des manifestations sont par ailleurs organisées toute l'année sur les différents territoires pour informer sur les métiers, les formations et les offres d'emploi.

... mais ne donnent pas entière satisfaction

Ce foisonnement d'initiatives « désoriente » souvent les usagers qui ne savent pas toujours à quelle porte frapper et à quelle information se fier. Quand ils sont confrontés à une difficulté ou doivent prendre une décision urgente, ils multiplient les démarches sans toujours obtenir les réponses attendues. Certains regrettent même que les données et conseils délivrés manquent d'objectivité.

Les usagers attendent beaucoup du système d'orientation

Face à la complexité des décisions engageant leur avenir et aux exigences d'adaptabilité du monde professionnel, les personnes attendent des services d'orientation qu'ils les aident à prendre les bonnes décisions.

Ils apprécient de pouvoir s'informer depuis leur domicile, de rencontrer des professionnels à proximité de chez eux, de visualiser et d'expérimenter les métiers… Ils souhaitent obtenir rapidement une information précise ou un conseil avisé, en lien avec leur situation personnelle et leurs aspirations.

Une réforme est nécessaire

Constatant les difficultés qui pèsent individuellement sur les parcours professionnels et collectivement sur la capacité des entreprises à trouver les compétences requises, une réforme nationale a été engagée fin 2009. Elle prévoit que l'information soit davantage fiable et exhaustive et que les services de conseil et d'accompagnement soient mieux adaptés aux situations individuelles, organisés en réseaux et facilement accessibles.

Pour les acteurs de l'orientation dans leur diversité, la réforme engagée est une chance pour simplifier et fluidifier l'organisation du système d'orientation.

Ils souhaitent :

- la mise en place d'un réseau régional constitué des partenaires qui participent aux services d'orientation ;
- le développement d'une offre spécifique de formation qui permette l'émergence d'une culture commune et la création d'outils partagés.

ZOOM SUR LES ACTEURS DE L'ORIENTATION...

Les personnes en démarche d'orientation ou de réorientation peuvent se rendre dans un certain nombre de structures d'accueil pour obtenir des informations ou des conseils adaptés à leur situation. D'autres acteurs interviennent dans le domaine de l'orientation mais n'accueillent pas de public : c'est par exemple le cas de la Région Alsace ou d'autres collectivités (Départements, Villes…) en tant que financeurs ou d'organismes comme le Medef ou encore l'Onisep qui diffusent des données sur les métiers et les formations.

Jeunes : CIO (centres d'information et d'orientation), SUIO (services universitaires d'information et d'orientation), ML et PAIO (missions locales et permanences d'accueil d'information et d'orientation), Réseau Info Jeunesse Alsace (PIJ, BIJ), AFIJ (Association pour faciliter l'insertion des jeunes diplômés)…

Adultes : AGEFOS PME, OPCALIA, OPCA de branches, FONGECIF, CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles), Pôle emploi, Cap emploi (personnes en situation de handicap)…

Tout public : les chambres de commerce et d'industrie, les chambres d'agriculture, la chambre de métiers d'Alsace, certaines Maisons de l'emploi et de la formation (comme à Saverne ou à Molsheim), la Cité des métiers de la région mulhousienne, l'APEC (Association pour l'emploi des cadres)…

Dix propositions pour s'orienter tout au long de la vie en Alsace

Après avoir écouté les usagers et les professionnels de l'orientation, le CÉSA formule 10 propositions pour mettre en place en Alsace le service public de l'orientation tout au long de la vie, dans l'esprit de la loi de novembre 2009 et dans le respect des spécificités locales. Elles visent à la fois, les usagers, les professionnels et le système d'orientation. Elles ont pour objectif final de permettre à toute personne de mieux gérer et sécuriser son parcours professionnel en lien avec ses choix personnels et les réalités socio-économiques.

PROPOSITIONS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES USAGERS

Les services doivent être plus accessibles et l'information sur les métiers améliorée

Le CÉSA fait de l'accessibilité des services sa priorité en proposant la mise en place de 2 outils complémentaires, l'un physique et l'autre virtuel. Une meilleure coordination avec le monde de l'entreprise est également primordiale.

1 – Une Maison de l'orientation dans chaque bassin d'emploi

Identifiée comme le lieu central et de proximité qui verrait converger toutes les demandes de personnes en démarche d'orientation, une Maison de l'orientation pourrait être créée sur chacun des douze bassins d'emploi alsaciens.

Elle constituerait une réponse pertinente au besoin largement exprimé de disposer de services plus accessibles.

Le CÉSA propose que la Maison de l'orientation :

- assure un accueil tout public de 1er niveau ;
- apporte des réponses personnalisées ;
- garantisse la mise à disposition d'une documentation complète et actualisée ;
- organise des événements en lien avec l'emploi, la formation, les métiers ;
- aiguille vers les structures compétentes en cas de besoins spécifiques.

Les deux métropoles régionales, Strasbourg et Mulhouse, par l'effet d'attraction qu'elles possèdent sur leur département et la présence d'équipements structurants (Universités par exemple), pourraient accueillir des Cités de l'orientation, c'est-à-dire des Maisons dotées de services complémentaires, comme un forum permanent de découverte des métiers.

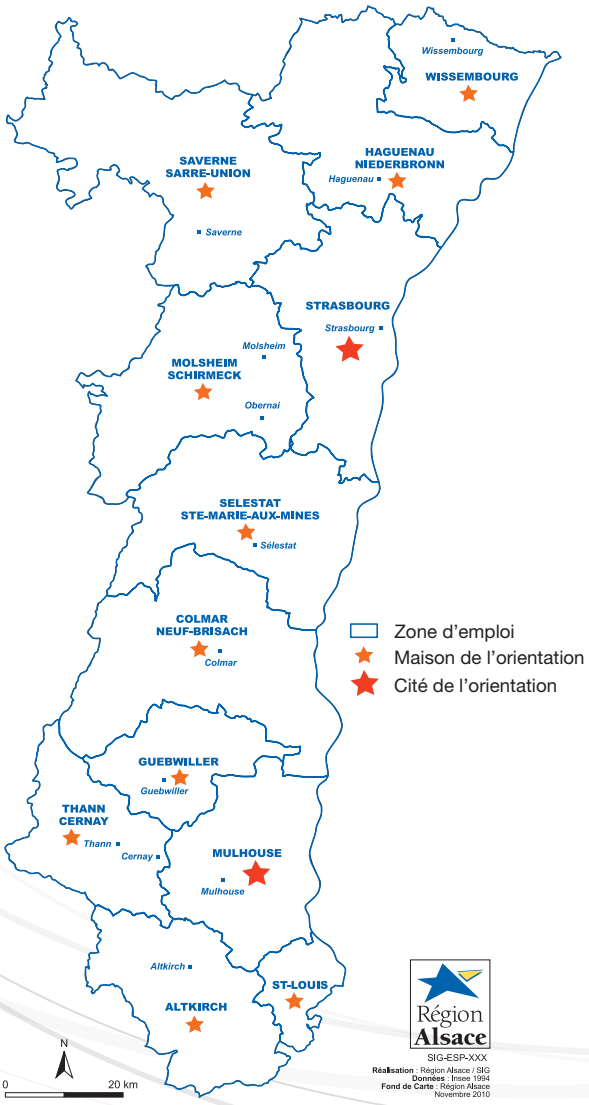

Les 10 Maisons de l'orientation et les 2 Cités de l'orientation basées sur Strasbourg et sur Mulhouse garantiraient une bonne couverture territoriale des services dans la proximité.

2 – Un portail régional de l'orientation pour tous les publics

La création d'un service unique dématérialisé, propre à l'Alsace, constitue un volet complémentaire aux Maisons de l'orientation en permettant un accès à des services en continu et en tout point du territoire.

Ce portail diffuserait des informations exhaustives sur les besoins actuels et futurs des entreprises locales.

Le CÉSA propose que le portail :

- offre une assistance téléphonique gratuite pour un 1er niveau de conseil personnalisé ;
- soit conçu comme un 1er outil d'aide à la décision, préalablement à un rendez-vous en Maison de l'orientation ou dans une structure plus spécialisée ;
- soit complémentaire aux sites internet existants.

Il pourrait prendre la forme d'un site internet et d'un numéro vert.

3 – Organiser et graduer l'intervention du monde professionnel

Pour beaucoup de personnes, le meilleur moyen de se faire une idée sur un métier est de pouvoir le visualiser, au mieux l'expérimenter.

Les employeurs sont enclins à montrer leur savoir-faire et à valoriser leurs activités, mais le temps leur manque souvent pour répondre à toutes les demandes qui ont tendance à se multiplier ces dernières années.

Si le CÉSA soutient le développement et la diversification des échanges entre le monde professionnel et les personnes en démarche d'orientation, il pointe la nécessité de mieux calibrer les actions reposant sur les entreprises en fonction de la maturité du parcours des personnes, de leurs projets et de leurs besoins.

Il s'agira par exemple d'organiser avec les employeurs un calendrier de démonstration des métiers afin que toute personne intéressée - y compris les publics scolaires - puisse dans un premier temps les visualiser. Si cette personne confirme ensuite son intérêt pour aller dans cette voie, elle pourra alors être accueillie au sein d'une entreprise du secteur dans le cadre d'un stage d'observation.

Un ergonome explique aux élèves l'importance de son métier dans l'industrie chimique (Orientoscope).

Un élève découvre le maniement précis des appareils de nettoyage (Orientoscope).

Un groupe de personnes participe à une animation de découverte des métiers (Sémaphore MSA).

Dix propositions pour s'orienter tout au long de la vie en Alsace

PROPOSITIONS POUR ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE L'ORIENTATION DANS LEURS MISSIONS

Les acteurs ont besoin de mutualiser leurs données et d'échanger sur leurs projets

Il est attendu des professionnels de l'orientation qu'ils aient une connaissance exhaustive du système, des acteurs et de l'offre de formation afin d'apporter une aide pertinente et adaptée aux situations individuelles.

On voit bien là toute la difficulté de la professionnalisation et du développement des compétences des conseillers en orientation, quelle que soit la structure qui les emploie.

Pour accompagner les professionnels de l'orientation, et ainsi optimiser le service rendu aux usagers, le CÉSA propose 4 pistes d'action.

4 – Un centre de ressources régional

Le CÉSA propose de créer un centre de ressources qui centraliserait, au niveau régional, l'ensemble des données socio-économiques et alimenterait l'information sur les métiers, les emplois et les formations. En plus de constituer un fond documentaire commun, il pourrait proposer aux professionnels de l'orientation des outils d'aide au conseil et à l'accompagnement.
Ces derniers y trouveraient des statistiques, des fiches métiers, des analyses sectorielles, des études prospectives…

5 – Une boîte à outils

Le CÉSA propose de mettre à la disposition des professionnels une plate-forme collaborative d'échanges permanents (extranet) qui serait le lieu de référence pour communiquer sur les projets, les manifestations, les initiatives innovantes, les astuces et les bonnes pratiques.

6 – Un programme commun de formation

Le CÉSA propose de concevoir pour les professionnels de l'orientation un programme régional de formation permettant d'élargir leurs connaissances du système d'orientation, de se doter d'une culture commune, de monter en compétences et d'actualiser leur savoir-faire.

7 – Un dispositif unique d'accompagnement

Constatant la multiplicité des dispositifs d'accompagnement, le CÉSA propose de simplifier les procédures existantes.

La mise en place d'un outil unique d'accompagnement permettrait de centraliser l'ensemble des données professionnelles de l'individu (diplômes, expériences, aptitudes, souhaits…).

Véritable fil rouge entre la personne et les professionnels, cet outil pourrait être complété d'un agenda partagé qui permettrait de fluidifier les parcours des usagers entre les structures.

Rencontre avec un conseiller Pôle emploi pour un suivi et des conseils personnalisés.

PROPOSITIONS POUR ORGANISER LE SYSTÈME D'ORIENTATION

Il paraît nécessaire de repenser l'organisation actuelle pour plus de cohérence et de visibilité

Pour être efficace, le service public de l'orientation devra être piloté et défini dans ses grandes lignes à l'échelle régionale, puis décliné au niveau de chaque bassin d'emploi pour sa mise en œuvre.

8 – Un pilotage régional

Pour le CÉSA, il appartient à l'État et à la Région, en lien avec les partenaires sociaux, de définir les priorités et axes stratégiques du service public de l'orientation.

L'ensemble des organismes publics et privés qui concourent à l'orientation des jeunes et des adultes devraient également être associés à cette gouvernance régionale, ainsi que les représentants des usagers pour évaluer le service rendu.

9 – Une coordination locale

La gouvernance constituée à l'échelle régionale devra se décliner au niveau local afin de garantir aux usagers des services de proximité.

Les acteurs de l'orientation situés dans chaque bassin d'emploi sont donc appelés à se concerter. Les Maisons de l'orientation pourraient servir de support à cette exigence de pilotage local.

10 – Un label qualité

La mise en place de normes de qualité permettrait d'améliorer la qualité des services rendus aux usagers.

Les Maisons de l'orientation constituant pour le CÉSA la clef de voûte du service public de l'orientation de proximité, il propose de créer un label régional sur la base des normes qui seront définies au niveau national suite à la loi du 24 novembre 2009, tout en tenant compte des expériences locales innovantes.

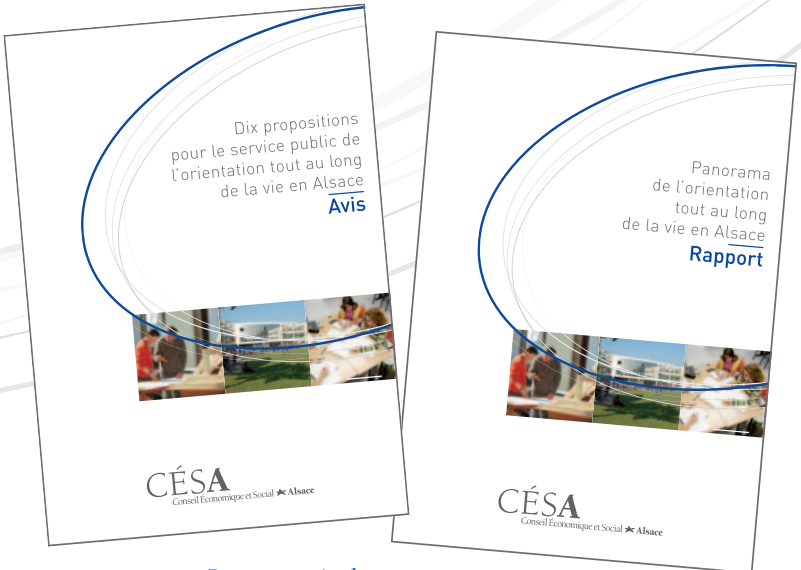

Pour en savoir plus…

CÉSA
Conseil Économique et Social Alsace

Assemblée consultative de la Région Alsace, le CÉSA rend des avis et formule des recommandations sur des thèmes relevant principalement des compétences du Conseil régional : l'économie, l'aménagement du territoire, les transports, l'environnement, la formation, la qualité de la vie, la culture...

Lieu de débats, d'études et de réflexion, le CÉSA se veut ouvert sur son environnement, proche de ses partenaires économiques et sociaux et plus largement de la société civile.

Cette synthèse d'avis sur la mise en place d'un service public régional de l'orientation tout au long de la vie illustre cette volonté de partager largement les réflexions des socioprofessionnels avec les acteurs concernés et les usagers des services d'orientation.

Pour aller plus loin et suivre les travaux du CÉSA, connectez-vous sur le site www.cesa-alsace.eu pour télécharger :

- ses avis et rapports consacrés à des problématiques territoriales, basés sur une étude approfondie de terrain et destinés aux décideurs ;
- ses synthèses d'avis sur des sujets divers destinées à un large public ;
- ses chiffres clés issus d'un diagnostic technique et rassemblés sous forme synthétique,
- son rapport d'activité, à la fois bilan annuel de son activité et regard prospectif sur l'année à venir.

CÉSA
Conseil Économique et Social Alsace

Maison de la Région, 1 place Adrien Zeller
BP 91 006 - 67070 Strasbourg
Tél. 03 88 15 68 00 - Fax : 03 88 15 68 09
Mail : cesa@region-alsace.eu
www.cesa-alsace.eu

graffiti.fr - Mars 2011 - Crédits photos : Dumoulin / Région Alsace ; Lycée Marc Bloch : photo de Christophe Bourgeois, architecte Antoine Gentner ; Philippe Bauduin ; Pixtal ; © iQoncept - edbockstock, Fotolia.com.